

Zeitschrift: Revue Militaire Suisse
Herausgeber: Association de la Revue Militaire Suisse
Band: 145 (2000)
Heft: 11

Vereinsnachrichten: Défense : Société vaudoise des officiers

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 29.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Défense

SOCIÉTÉ VAUDOISE DES OFFICIERS

Le rédacteur du « Bulletin des officiers vaudois » :

Capitaine Nicolas d'Eggis – Case postale 268 – 1000 Lausanne 9

Fax: (+41) 21 626 59 03 – E-mail: defenserms@europost.org

ÉDITORIAL

L'armée en question

■ Plt J-J Perrenoud¹

A l'heure où tout le monde parle des réformes successives de l'armée, je me pose toute une série de questions. Je ne pense pas avoir la réponse ou la solution idéales, mais je souhaite par ce texte participer à la réflexion relative à notre politique de sécurité.

1. Aspect politico-économique

■ L'économie sera-t-elle d'accord de laisser partir ses cadres ?

■ Les formations des cadres militaires et civils ont-elles beaucoup de points communs ?

■ Pourquoi la réorganisation de l'armée est-elle le fait d'un seul conseiller fédéral ?

■ On parle d'une armée plus petite et plus performante, mais les crédits seront-ils accordés ?

Le résultat de diverses études laisse à penser que les milieux économiques trouveraient encore aujourd'hui une synergie entre le besoin de formation militaire et civile. Je pense que le partenariat est possible. Cependant, l'armée et les entreprises ont certainement besoin au même moment de cadres efficaces et dynamiques. A mon avis, le problème se situe à ce niveau. D'autre part, pour défendre un

projet, il faut que l'entreprise, quelle qu'elle soit, parle d'une seule voix. Or, nous constatons actuellement de profondes divergences au sein du Conseil fédéral. Ces dernières sont relayées par une presse toujours avide de sensation, ce qui ne fait que renforcer l'indécision du citoyen. Dès lors, il deviendra de plus en plus difficile de faire adopter de nouveaux crédits pour l'armée dans un tel contexte.

2. Organisation de l'armée

■ La nouvelle organisation de l'armée est-elle compatible avec un service de milice ?

■ On parle d'une augmentation des militaires de carrière dans l'Armée XXI, cela n'entraînera-t-il pas un coût démesuré ?

■ Les continuelles restructurations coûtent cher et amènent une certaine instabilité. Ne devrions-nous pas sauter une étape ?

Comme on le constate dans nos journaux, notre pays n'a jamais possédé autant d'« experts » militaires. Laissons les vrais spécialistes de la question nous préparer les diverses variantes envisageables répondant aux besoins réels de notre pays, c'est-

à-dire aux missions qui lui ont été confiées.

Entre l'Armée 61 et l'Armée 95, les structures militaires ont peu évolué et il est clair qu'à un certain moment, nous avons pris du retard. Maintenant, alors que nous mettons en place une structure, l'étude de la suivante a déjà commencé. Si gouverner est également prévoir, nous pouvons constater que nos dirigeants vont de l'avant. Le seul regret est que le débat sur la nouvelle organisation de l'armée est venu un peu trop vite sur la place publique.

3. Activités hors du service

■ Les activités hors du service ne vont-elles pas disparaître avec la diminution des effectifs ?

■ Afin que ces activités survivent, ne faut-il pas changer les concepts ou les encourager sous une autre forme ?

Le Tir fédéral à Bière a vécu. 56000 personnes y ont participé. La Patrouille des glaciers est également un événement médiatique. Ces grandes manifestations attirent toujours beaucoup de participants et de bénévoles et ne semblent pas sur le point de disparaître. Par contre, les manifestations de plus petite en-

¹ Officier du Groupement Nord vaudois de la SVO.



vergure n'attirent pas forcément les foules. Le tir de la SVO à Saint-Légier a réuni une centaine de participants malgré un potentiel d'officiers nettement supérieur. Dès lors, cette manifestation aurait-elle besoin d'un concept plus attractif? Qui-conque trouverait une idée pour relancer l'intérêt peut se mettre en contact avec les responsables.

4. Engagement international

■ Nos militaires seront-ils armés et, si tel était le cas, quelles missions devront-ils remplir?

■ L'engagement international n'impose-t-il pas une euro-compatibilité des armées?

J'ai appris dernièrement qu'au début du siècle des soldats suisses avaient escorté un convoi de chemin de fer en partance pour l'Est de l'Europe. Il n'y a eu alors, selon mes sources, aucune remise en question de la neutralité suisse. Dès lors, il est indispensable que nos soldats, envoyés volontairement à l'étranger, puissent assurer leur propre sécurité. L'Europe est en marche et la Suisse, sur les plans civil et militaire, ne peut pas se permettre de faire cavalier seul. Par conséquent, profitons de la

collaboration avec nos voisins pour enrichir nos connaissances et renforcer les amitiés – que nous, militaires, espérons longues – qui sont aussi un gage de paix.

Conclusion

Il est essentiel que notre armée évolue vers un nouveau concept. Tout aussi essentiel, l'information relative à cette armée doit être mieux canalisée, afin d'éviter des malentendus et des procès d'intention qui sont néfastes pour notre image.

J.J. P.

Information et communication

L'Internet : où allons-nous ?

■ Of spéc Jean-Yves Delapierre

En 1995, peu de sites se partageaient l'intérêt d'un nombre limité de « surfeurs ». Dans le domaine militaire, un seul site faisait face à celui des partisans de la suppression de l'armée. A défaut de l'être dans leur ton, les deux sites étaient bien timides dans leur contenu et dans leur présentation. On ne trouvait que peu d'« E-business » sur le web, et le Vidéotex, notre Minitel suisse, donnait encore l'impression de représenter l'avenir de la télématique. Internaute, cookie, browser, web ou Alta Vista ne signifiaient encore rien pour les habitants du village global. Le décryptage de ces chinoïseries ne va encore aujourd'hui pas sans mal.

Un développement affolant

En l'an 2000, le web est plus que présent. Tellement omniprésent que l'on en est quasi saturé.

Saturé, parce que toute chose consommée à l'excès est mauvaise. Et le web fait dorénavant partie de tous les domaines de la vie. Du logo de la chaîne de télévision au sac à commissions du supermarché, du journal aux loisirs, du travail aux impôts...

Saturé, parce que trop d'accros perdent progressivement le contact avec la vie réelle, au bénéfice d'une vie virtuelle qui peut aussi être utilisée comme refuge.

Saturés aussi les nombreux citoyens qui n'ont pas encore su

prendre le train et qui sont toujours sur le quai. Les constantes références au système qu'ils ne maîtrisent pas (volontairement ou non) leur rappellent à chaque fois qu'ils n'appartiennent pas à cette nouvelle « communauté ». Au-delà des possibilités nouvelles incroyables ouvertes par le web, il convient de ne pas oublier le nombre élevé de laissés pour compte. Les trois quarts de la population suisse ne surfent pas.

Plus fort encore : même avec le matériel adéquat, les personnes concernées ne seraient le plus souvent pas en mesure de trouver une information simple au moyen d'un moteur de recherche. Les conséquences de cette nouvelle forme de fracture sociale pourraient aller croissant. Et ce nouveau fossé entre surfeurs et non-



surfeurs est encore plus manifeste lorsqu'il s'agit du déséquilibre Nord-Sud. Les plus optimistes répliqueront qu'après tout, on peut vivre sans web comme on peut vivre sans télévision. Ont-ils raison ? Peut-on comparer ces médias ?

Il y a malheureusement encore un cortège d'autres problèmes

L'un des plus graves, même si je ne l'évoque que brièvement, réside dans la question de la sécurité de la transmission des informations, qui n'est généralement pas garantie, de même que la protection de la sphère privée, qui est potentiellement gravement menacée. Il convient de rester très vigilant. Un autre aspect préoccupant est la capacité malfaisante d'organisations (partis extrémistes, mouvements terroristes, sectes, pédophiles) de diffuser leurs pages. Relevons par contre qu'un véritable contrôle du contenu du net poserait d'autres problèmes tout aussi fondamentaux. Les références légales, et même la morale, ne sont en effet pas les mêmes dans tous les pays de la planète, alors que le système est planétaire. La France tente, en ce moment, d'empêcher un site de recherche très connu de rendre certaines pages accessibles dans l'hexagone. On irait ainsi vers des solutions de filtres nationaux...mais déjà certains internautes craignent des abus possibles, au cas où ce procédé devrait entrer en vigueur. Cette problématique n'a donc, à mes yeux, pas de bonne solution. Et ce fait n'est pas rassurant.

Et notre armée dans tout ça ?

Si l'on accepte de laisser l'enthousiasme initial et les faux be-

soins de côté, force est de constater que l'internet militaire n'est pas la potion magique que certains avaient vu en lui. Le système porte en lui une contradiction dont il ne peut actuellement pas se défaire. Ce que les militaires attendent avec le plus d'intérêt est le plus souvent constitué d'informations qui ne peuvent pas être diffusées sur le net...

Les informations militaires générales ne posent en principe pas de problème. C'est-à-dire, tout ce qui est adapté à une diffusion non-contrôlée, sans frontière. Par exemple, citons les lignes politiques en matière de sécurité, l'essentiel de l'organisation du Département de la Défense, toutes sortes d'informations pratiques, des photos en quantité, des applications interactives liées au recrutement, au droit des peuples en cas de guerre, etc.

Ce sont les informations destinées spécifiquement aux militaires qui posent en revanche problème. Une prudence certaine s'impose ici. Si le web permet, dans ce cas précis, d'acheminer techniquement les informations à tous leurs destinataires, cela ne signifie pas pour autant que tous les internautes de la planète aient droit à cette information. L'ancienne classification, aujourd'hui abandonnée, « à l'usage exclusif du service » trouverait, à cet égard, un sens nouveau. Les informations liées à l'organisation d'un cours de répétition, les noms des militaires convoqués ou dispensés, un certain nombre d'outils facilitant la conduite n'ont rien à faire sur le réseau des réseaux, même sur des pages à accès protégé, dès le moment où leur diffusion fera assurément l'objet d'une exploration, non souhaitée, par des tiers.

A ma connaissance, seules deux solutions existent pour trans-

mettre des informations électroniques dignes de protection de façon sûre. Envoyer au destinataire une disquette par la poste (quoique...) ou transmettre un E-mail au contenu codé, par exemple avec Winsec. Le codage ne rend pas l'interception du courrier électronique impossible, mais son exploitation devrait, en l'état actuel de la technique, poser problème.

La «Division de la protection des informations et des objets» (AIOS) de l'Etat-major général se tient volontiers à disposition des militaires pour les questions relatives à la protection des informations (Etat-major général, AIOS/SIS, 3003 Berne, tél: 031/323 38 48). Leur site internet (pages EMG du site de l'armée) n'est actuellement disponible qu'en allemand.

Où allons-nous ?

Nous savons que les médailles ont leur revers et les couteaux parfois un double tranchant. L'effervescence passée, apprenons maintenant à vivre avec un internet qui n'apporte pas que des solutions. Apprenons d'une part à adapter nos comportements et à formater nos attentes; d'autre part, à contrôler les informations que nous rendons accessibles, que ce soit de façon active (diffusion de pages) ou passive (le contenu de notre PC). Ne renions pas trop vite d'anciennes façons de travailler, ou sachons, mieux encore, les combiner avec d'autres moyens actuels. Tout va si vite qu'il faudrait consentir de gros efforts pour apprécier la situation en permanence de manière optimale, admettons-le.

J.Y. D.

Sites recommandés: www.armee.ch et www.military.ch (notamment la sélection de liens militaires).

AGENDA

SSO-SVO

Novembre 2000



Le changement de millénaire donne l'occasion à la rédaction de votre bulletin militaire de renouveler ses forces pour continuer sa mission. Le rédacteur actuel se retirant à la fin de cette année, le comité cantonal est toujours à la recherche de jeunes talents journalistiques prêts à collaborer à l'effort d'information attaché à la mise en place d'Armée XXI. Officiers nouvellement promus, l'occasion existe de monter au front et d'agir directement sur la communication de demain. Si le défi vous intéresse, n'hésitez pas à prendre contact avec le président cantonal ou l'actuel responsable « Presse ». Par avance, merci de votre engagement indispensable au maintien de notre publication cantonale.

Votations fédérales du 26 novembre

Au moment où chacun d'entre nous aura effectué en son âme et conscience son devoir de citoyen et d'officier dans les urnes de ce pays, tous les comités de groupement remercieront les membres qui se sont engagés sans relâche dans la campagne contre l'initiative REDISDEP. Quel que soit le

résultat, nous ne pourrons pas nous parer de lauriers, car le réservoir démocratique déborde de projets visant tous à supprimer notre capacité à assurer seuls le destin de notre patrie.

Groupement de Lausanne

Nos sections de tir et des cavaliers terminent un cycle de manifestations qui, nous l'espérons, ont répondu à vos attentes. Nous continuons de pouvoir offrir à tous nos membres et à nos amis sportifs des autres groupements SVO des conditions optimales d'entraînement sur les terrains de l'Université de Dorigny, à Lausanne. Les disciplines proposées sont toujours plus nombreuses et attractives. Alors, profitez-en ! Pour recevoir des informations sur nos activités, nous vous invitons à prendre contact avec nous à l'adresse suivante : Société vaudoise des officiers, Groupement de Lausanne, Case postale 3894, 1002 Lausanne.

Groupement de Morges

Mercredi 29 novembre 2000, 20 h 15

Assemblée générale du Groupement de la région morgienne dans le superbe cadre de La Longeraie, à Morges. Notre conférencier sera M. le col

EMG Philippe Rebord, président cantonal SVO.

CHPM, Verte-Rive, Pully/Lausanne

Jeudi 7 décembre 2000, à 18 h 30

Simulation de l'invasion du Liban (1982) dans plusieurs *wargames*, par M. Olivier Bangerter.

Samedi 9 décembre 2000, à 17 h 30

Fête de la Saint-Nicolas. Vernissage de l'exposition de l'adj EMG Duarte sur le thème « Balade autour du Léman ».

La politique de sécurité de notre pays vous intéresse ? La Société d'études militaires, case postale 65, 8024 Zurich publie régulièrement des études et des réflexions intéressantes. N'hésitez pas à vous les procurer et consultez notre site www/Chinfo.ch/vsww.

Presse militaire

« Sécurité et menaces à l'aube du XXI^e siècle »

Par M. le professeur J.J. Langendorf.

« Sécurité au seuil du XXI^e siècle »

Ouvrage réalisé à l'initiative du corps d'armée de campagne I.